CÉDULE.—Suite.

SERVICE. Montant. Total.				
Administration de la Justice, Ouest.— Suite. Allocations de circuit aux juges de la cour de chancellerie. Poursuites criminelles	SERVICE		Montant.	Total.
Administration de la Justice, Ouest.—Suite. Allocations de circuit aux juges de la cour de chancellerie. 2,550 00 Dépenses contingentes non autrement pourvues. 3,000 00 17,157 01 Police. Montant requis pour faire face aux dépenses de la police fluviale de Montréal, dont \$1,850 doivent être remboursées par les Commissaires du Havre, jusqu'au 3 Juin 1864 2,500 60 do de la police fluviale, Quêbec 4,000 00 Pénitencier, Maisons de Réforme et Inspection des Prisons. Pour le soutien du pénitencier provincial \$24,852 00 Pour matériaux de construction pour do 4,000 00 Ean, Gas, Cuisine et appareil de chauffage 10,000 00 Surintendants et surveillants des travaux 3,745 00 25,893 00 Maison de Réforme à Penetanguishene. Pour le soutien de l'édifice principal, et la complétion des cellules, etc 10,835 00 18,970 00 Maison de Réforme à St. Vincent de Paul.			\$ cts.	\$ cts.
Allocations de circuit aux juges de la cour de chancellerie. Poursuites criminelles	Rapporté de l'autre part		7,007 01	196,122 81
Pour suites criminelles 5,230 00 3,000 00 Police. Montant requis pour faire face aux dépenses de la police fluviale de Montréal, dont \$1,850 doivent être remboursées par les Commissaires du Havre, jusqu'au 30 Juin 1864 2,560 do de la police fluviale, Quêbec 4,000 00 Pénitencier, Maisons de Réforme et Inspection des Prisons. Pour le soutien du pénitencier provincial \$24,852 00 Pour matériaux de construction pour do 4,000 00 Pour le soutien de l'asile de Rockwood \$7,148 00 Pour construction et matériaux pour do 5,000 00 Eau, Gas, Cuisine et appareil de chauffage 10,000 00 Surintendants et surveillants des travaux 3,745 00 Maison de Réforme à Penetanguishene. Pour le soutien Pour la continuation de l'édifice principal, et la complétion des cellules, etc 10,835 00 Maison de Réforme à St. Vincent de Paul. Pour le soutien \$9,323 00	Administration de la Justice, OuestS			
Montant requis pour faire face aux dépenses de la policc fluviale de Montréal, dont \$1,850 doivent être remboursées par les Commissaires du Havre, jusqu'an 30 Juin 1864	Poursuites criminelles		5,250 00	17,157 01
fluviale de Montréal, dont \$1,850 doivent être remboursées par les Commissaires du Havre, jusqu'au 30 Juin 1864	Police.			
Pour le soutien du pénitencier provincial	fluviale de Montréal, dont \$1,850 doivent être rem- boursées par les Commissaires du Havre, jusqu'au 30 Juin 1864 Do do de la police fluviale, Québec Pénitencier, Maisons de Réforme et Inspection des		2,500 00	6,500 00
Pour le soutien de l'asile de Rockwood	1-71sons.			
Pour construction et matériaux pour do 5,000 00 Eau, Gas, Cuisine et appareil de chauffage 10,000 00 Surintendants et surveillants des travaux 3,745 00 Maison de Réforme à Penetanguishene. Pour le soutien \$8,135 00 Pour la continuation de l'édifice principal, et la complétion des cellules, etc 10,835 00 Maison de Réforme à St. Vincent de Paul. Pour le soutien \$9,323 00	Pour le soutien du pénitencier provincial		28,852 00	
Pour le soutien \$8,135 00 Pour la continuation de l'édifice principal, et la complétion des cellules, etc 10,835 00 Maison de Réforme à St. Vincent de Paul. Pour le soutien \$9,323 00	Pour construction et matériaux pour do Eau, Gas, Cuisine et appareil de chauffage	5,000 00 10,000 00	25,893 00	
Pour la continuation de l'édifice principal, et la complétion des cellules, etc	Maison de Réforme à Penetanguishen			
Maison de Réforme à St. Vincent de Paul. Pour le soutien \$9,323 00	Pour la continuation de l'édifice principal, et la	\$8,135 00		
Pour le soutien		10,835 00	18,970 00	
	Maison de Réforme à St. Vincent de Paul.			
	Pour le soutien	\$9,323 00		
			73,715 00	219,779 82